MINERALS

ECONOMIC & REGIONAL DEVELOPMENT AGREEMENT

CANADA-MANITOBA MINERAL DEVELOPMENT AGREEMENT

FIRST ANNUAL REPORT 1984-85

Canada

Manitoba

86-1964/

CONTENTS

Page

I. AGREEMENT HIGHLIGHTS 2

II. DESCRIPTION OF AGREEMENT SECTORS 2
- a. Geoscientific Studies 2
- b. Mining and Mineral Technology Research and Development 2
- c. Development Studies 2
- d. Public Information, Evaluation and Administration 2

III. MANAGEMENT STRUCTURE FOR AGREEMENT IMPLEMENTATION 2

IV. LIAISON WITH INDUSTRY 4

V. OVERVIEW OF FIRST YEAR'S ACTIVITIES 4
- a. Financial Summary 4
- b. Sector A—Geoscientific Activities 4
- c. Sector B—Research and Technology 4
- d. Sector C—Development Studies 6
- e. Sector D—Information, Evaluation and Administration 6

ECONOMIC & REGIONAL DEVELOPMENT AGREEMENT

The Honourable Robert E. J. Layton
Canada

This past year marked the tremendous success of the activities carried out under the Canada-Manitoba Mineral Development Agreement, all of which will strengthen the economy of both the province and the country over the longer term as these efforts begin to bear fruit.

The geoscientific studies undertaken in an effort to delineate new areas of promise for the mineral industry are, by their very nature, long-term commitments. Not only are these efforts vital to ensuring the future of the mineral industry, but the field activities engendered by the Agreement should bring about immediate investments by the private sector in further exploration upon publication of these results.

The research undertaken to improve worker health and safety should further upgrade the working conditions of our miners and increase productivity, and the quest to find new uses for our minerals should help to ensure that these jobs remain in Canada.

Finding new ways to ensure that we have a healthy and vibrant mineral sector in our economy remains, of course, my top priority. We will be exploring all possible ways to find new markets, new uses for our mineral products, better ways to produce these commodities, and most importantly, new deposits upon which all other initiatives depend.

I am pleased to be reporting to you in detail on the activities which we have undertaken during the past year on your behalf, and with your cooperation.

Bob Layton

The Hon. Robert E. J. Layton
Minister of State (Mines)
Energy, Mines and Resources Canada

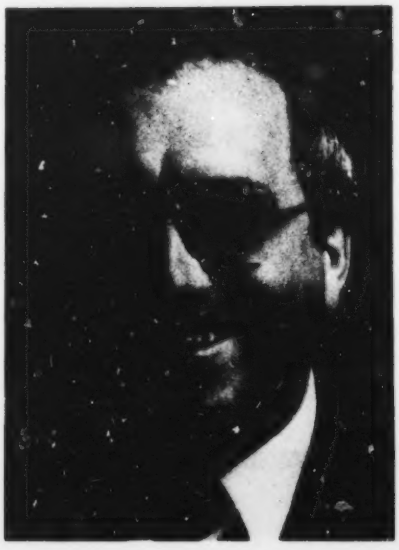

The Honourable W. Parasiuk
Manitoba

As Minister of Manitoba Energy and Mines, it gives me great pleasure to report to you on the first year of activities carried out under the Canada-Manitoba Mineral Development Agreement 1984-1989.

By virtue of this landmark agreement, $24.7 million has been allocated by the two levels of government to strengthen Manitoba's mineral industry by helping it become safer, more efficient, more productive and more competitive in world markets.

The Manitoba mineral industry is of major importance to our provincial economy and the mainstay of many of our communities. Important work has been undertaken in this first year in the areas of mineral exploration, technological research and development, and market development. A solid foundation has been laid for future progress.

The Mineral Development Agreement is an important component in the Manitoba Government's plan for stable and steady economic growth. It also expresses an all-embracing vision of Manitoba's future, a future in which the communities which rely on the mineral industry will grow and prosper.

Wilson D Parasiuk

The Hon. Wilson Parasiuk
Minister
Manitoba Energy and Mines

I. AGREEMENT HIGHLIGHTS

On November 25, 1983, the federal and provincial cabinets approved both the umbrella Economic and Regional Development Agreement (ERDA) and the subsidiary Canada-Manitoba Mineral Development Agreement (MDA). The Mineral Development Agreement was formally signed by the Honourable Wilson Parasiuk for Manitoba on February 22, 1984, and by the Honourable W. Rompkey for Canada on April 18, 1984.

Under the five-year agreement (1984-1989), the federal and provincial governments will contribute $14.8 million and $9.9 million respectively for a total funding of $24.7 million.

The goals of the MDA are:

(a) to increase mineral exploration and the development of mineral resources in Manitoba, consistent with the broader joint planning underway by Canada and Manitoba under the Economic and Regional Development Agreement;

(b) to assist in the more effective assessment and utilization of the province's mineral resources; and

(c) to establish a framework for programs which will strengthen and diversify the mineral resource base of the provincial economy.

The Canada-Manitoba Mineral Development Agreement is designed to gather data, analyze, synthesize and disseminate information on the geology of Manitoba (with a special emphasis planned for the Lynn Lake/Ruttan and Flin Flon/Snow Lake Districts). It is also intended to coordinate research on mineral processing, metallurgical technology and mining methods. In addition, the Agreement will explore the potential gained from the geoscientific and technological activity.

II. DESCRIPTION OF AGREEMENT SECTORS

Work under the Agreement falls into four sectors. The federal and provincial programs under each sector will be jointly planned and coordinated by a Management Committee, but will be delivered separately by each government.

a. GEOSCIENTIFIC STUDIES

This work will generate geological data to help stimulate mineral exploration, sustain existing mining operations and diversify the mineral resources base. Outputs will range from Open File reports, containing data and preliminary maps, to technically sophisticated reports and maps bearing information gathered during the course of field investigations. Emphasis will be given to developing and applying new exploration tools and concepts, with the goal of improving the effectiveness of mineral exploration. Manitoba's Geological Services Branch and the Geological Survey of Canada will conduct these projects.

b. MINING AND MINERAL TECHNOLOGY RESEARCH AND DEVELOPMENT

This sector is aimed at improving mine safety and productivity, increasing the recovery of ores and minerals, and reducing of emissions from metallurgical smelters. The provincial Mines Branch and Canada Centre for Mineral and Energy Technology will identify areas of principal concern in conjunction with industry, and develop and deliver the appropriate programming.

c. DEVELOPMENT STUDIES

This sector will identify new opportunities for mineral development through selective market and feasibility studies. The mineral policy sectors of each government will direct these studies.

d. PUBLIC INFORMATION, EVALUATION AND ADMINISTRATION

Public information activities will be planned by the Management Committee, with advice from a federal-provincial public information sub-committee. Guidelines specify that all interested parties will be kept informed and fair acknowledgement will be provided for the contribution of both governments.

All activities under the Agreement will be monitored by semi-annual and other periodic reviews to ensure efficient program delivery.

The Management Committee is responsible for the administration of the Agreement, which entails the maintenance of suitable records and information systems including an evaluation data base.

III. MANAGEMENT STRUCTURE FOR AGREEMENT IMPLEMENTATION

The Agreement Management Committee includes four members, two appointed by the federal minister, one designated as co-chairman, and two appointed by the provincial minister, one designated as co-chairman. The Management Committee is responsible for the general administration and management of the Agreement and is assisted by a federal and provincial co-secretary.

The Management Committee has appointed technical sub-committees for each sector to assist in the development and execution of its programs.

Chart I outlines the management structure for the Agreement.

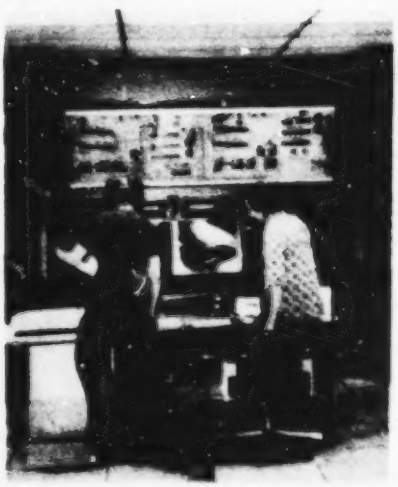

The Control Room at Sheritt Gordon's Ruttan Mill near Leaf Rapids.

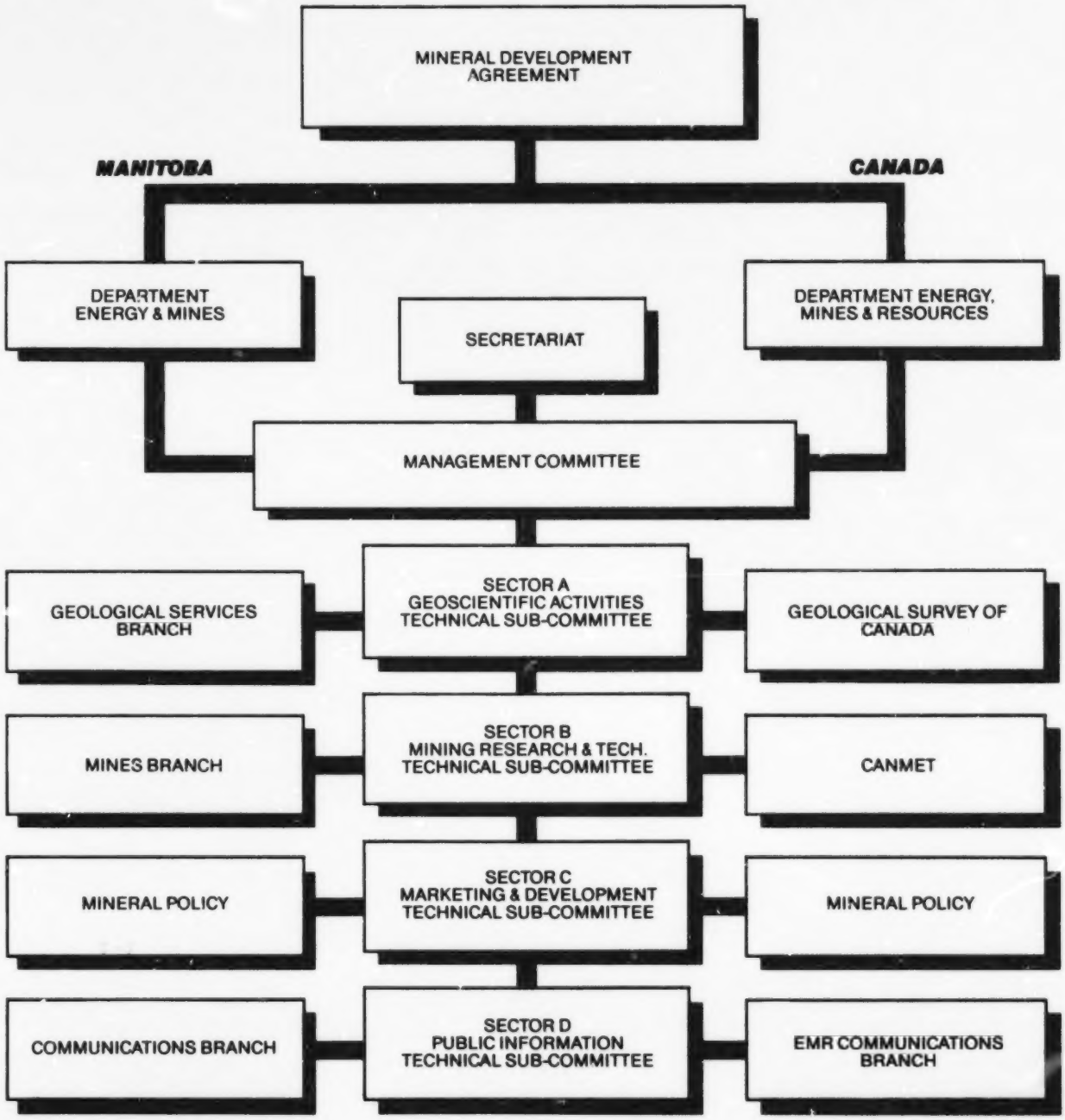
MINERAL DEVELOPMENT AGREEMENT
MANITOBA
CANADA
DEPARTMENT ENERGY & MINES
SECRETARIAT
DEPARTMENT ENERGY, MINES & RESOURCES
MANAGEMENT COMMITTEE
GEOLOGICAL SERVICES BRANCH
SECTOR A GEOSCIENTIFIC ACTIVITIES TECHNICAL SUB-COMMITTEE
GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA
MINES BRANCH
SECTOR B MINING RESEARCH & TECH. TECHNICAL SUB-COMMITTEE
CANMET
MINERAL POLICY
SECTOR C MARKETING & DEVELOPMENT TECHNICAL SUB-COMMITTEE
MINERAL POLICY
COMMUNICATIONS BRANCH
SECTOR D PUBLIC INFORMATION TECHNICAL SUB-COMMITTEE
EMR COMMUNICATIONS BRANCH

CHART I

IV. LIAISON WITH INDUSTRY

Proposals have been submitted by the Manitoba Mining Association and other private sector groups both in meetings with technical subcommittees and at events such as Manitoba Energy and Mines' Open House. Technical specialists of both the federal and provincial departments have visited, consulted with and delivered presentations to the mining companies in northern Manitoba. A Mineral Exploration Liaison Committee of industry representatives has been established to act as a technical advisory body for the duration of the Agreement.

V. OVERVIEW OF FIRST YEAR'S ACTIVITIES

a. Financial Summary, Actual Expenditures, by Sector 1984/85 (000's)

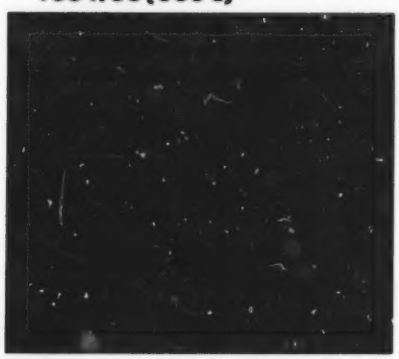

b. Sector A—Geoscientific Activities

The Sector A Workplan implemented in 1984-85 consists mainly of geological, geophysical, and geochemical field investigations complemented by laboratory analytical work, interpretation and compilation and public release of reports, maps and data files. The workplan utilizes the existing expertise and delivery capability of both the federal and provincial geological surveys, working cooperatively and in parallel.

Emphasis was given to work in established mining districts, particularly those with dwindling reserves such as Lynn Lake and Flin Flon. The investigations are designed to generate information which will immediately benefit mineral explorationists. They will examine the potential for diversifying the mineral base as well as exploring the potential for more traditional minerals.

Manitoba's contribution, through the Geological Services Branch, focussed primarily on detailed geological mapping, minerals investigations. site specific basal till studies, drill core retrieval and various data compilations.

Canada's contribution, through the Geological Survey of Canada, consisted principally of geological studies of mineral districts (structure, metamorphism, geochronology); research on the occurrence and origin of mineral deposits with emphasis on gold, tungsten, platinum, chromium; aeromagnetic gradiometer surveys; regional lake sediment geochemical surveys; and glacial mineral tracing surveys coupled with investigation of the glacial overburden.

Prior to the field season, regional briefings on program objectives were given to industry geologists at Flin Flon and Lynn Lake. These were augmented by field demonstrations. A high level of dialogue and information exchange is being maintained with industry through publication releases, a questionnaire, public and technical meetings, circulation of federal and provincial workplans to company representatives and through the newly formed Mineral Exploration Liaison Committee. The results of the field programs (covering 47 provincial and 16 federal projects) were released in November 1984 at the annual provincial meeting with industry in Winnipeg.

c. Sector B—Research and Technology

Responsibilities under the Research and Technology Sector of the Agreement rest with the Canada Centre for Mineral and Energy Technology (CANMET) and Manitoba Energy and Mines, and relate to three programs:

1. Mine Technology
2. Mine Safety and Productivity
3. Processing Technology

During 1984-85, a total of 20 projects entailing both federal and provincial delivery, with estimated expenditures of $7.4 million over five years, were

Geological Services Drill Crew doing exploratory drilling northeast of Gypsumville.

GSL's airborne vertical gradiometer system (magnetic).

proposed by the Technical Subcommittee and accepted by the Management Committee. Federal delivery projects total 13, six in the Mine Safety and Productivity Program and seven in the Processing Technology Program. They were developed through extensive discussions between federal, provincial and industrial representatives. At present, contracts have been signed for seven of the projects and evaluation and solicitation of proposals on the others are in progress.

Estimated federal expenditures for 1985-86 are $1 654 000.

On the provincial side, subsequent to the hiring of a Sector B project manager in late 1984, development work was initiated on two major provincial projects.

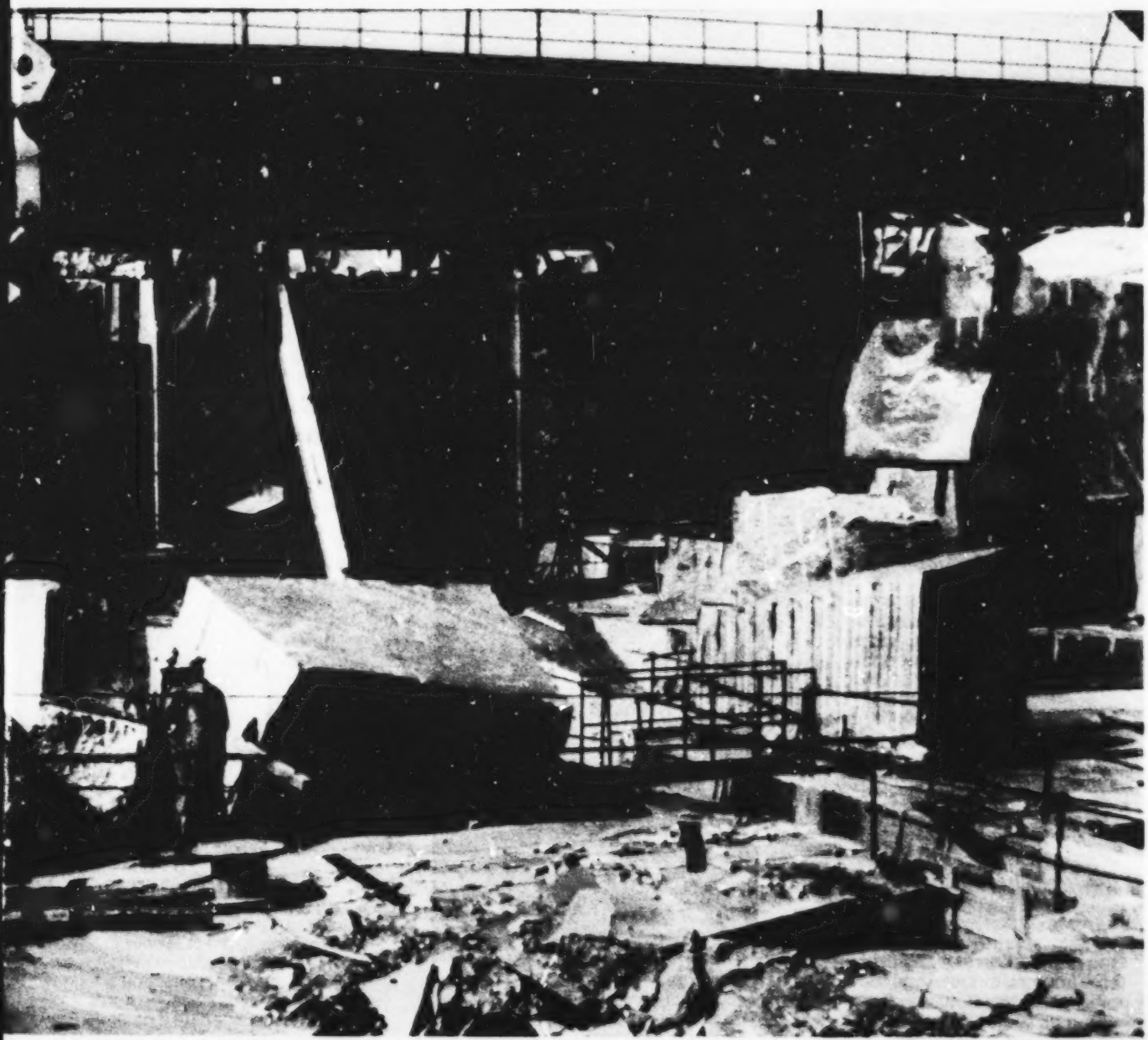

Quarrying granite in southern Manitoba.

The first involved underground computer assisted design while the second project focussed on mine tailings disposal. As some federal programs are already underway, which would satisfy the preliminary requirements of these projects, they were restructured to dovetail and provincial expenditures were deferred into the 1985-86 work plan.

Liaison with the mining industry has been expanded through meetings with the Manitoba Mining Association and on-site visits by the project manager. Similarly, the University of Manitoba has been introduced into the development and operation of Sector B activities through various meetings with appropriate members of its engineering faculty.

A briefing session on all projects, both federal and provincial, dealing with the Mine Technology and the Mine Safety and Productivity Programs took place in Thompson, Manitoba, June 24-25, 1985. Representatives from all three sectors, federal, provincial and industry, as well as contractors attended. A similar session is being planned for the fall of 1985 for projects within the Processing Technology Program.

d. Sector C – Development Studies

Projects under Sector C are designed to identify, analyze and recommend new opportunities for mineral resource development. They will also identify problems affecting sustained growth in the mining sector of the economy. Three Sector C projects were initiated by the province in 1984-85.

One project is designed to monitor and analyze economic conditions in the province's troubled copper-zinc industry with a view to maintaining government policies which support the industry. At year-end, an interim report was being drafted covering key areas. Among these are marketing, reserves, financial viability of companies, regional economic impacts, infrastructure, SO_2 emission problems and diversification opportunities.

A second project consists of the preparation of a comprehensive information package for promoting Manitoba's industrial minerals sector. This package will be distributed to existing operators and prospective developers. Initially three commodities are being investigated—building stone, silica sand and high-calcium limestone.

A third project, contracted to the University of Manitoba, is a two-year study to monitor the economic and social impacts caused by changes in mining activities in the Lynn Lake region. The study will be useful to decision makers faced with similar circumstances in other mining areas of the province.

No federal projects were initiated under Sector C in 1984-85. Federal officials, in close consultation with the province, will implement two projects in 1985-86. One project will promote Manitoba's building stone industry. The second project will concentrate on the economic potential of Manitoba's multi-mineral pegmatites.

e. Sector D – Public Information, Evaluation and Administration

Activities of this sub-committee during the first year were largely devoted to the development of a comprehensive, long-range public information plan, the design and implementation of a visual identity program, the establishment of a visuals library, and the preparation of a general introductory brochure.

In addition, research was conducted to identify specific public information opportunities related to high-interest workplan activities of the other three sectors, using such vehicles as special events, media tours, news releases, feature articles, and brochures on significant individual projects.

A news release was issued at the conclusion of the 1984 summer field season, another was prepared for commencement of the 1985 summer field season, and a brochure was drafted for the Drill Core Libraries Project of Sector A. Consideration was given to producing a video documentary to chronicle the achievements of the Agreement.

Tanco's underground mine near Lac du Bonnet currently produces lithium.

For further information, please contact:

Karen Ginsberg
Regional Manager
Mineral Agreements
Regional Minerals Development Division
Mineral Policy Sector
Energy, Mines and Resources Canada
1002-213 Notre Dame Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3B 1N3
(204) 949-8609 949-8610

Doug Fogwill
Provincial Co-Secretary
Manitoba Energy and Mines
555-330 Graham Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3C 4E3
(204) 945-6536

MINES

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

PREMIER RAPPORT ANNUEL DE L'ENTENTE CANADA-MANITOBA SUR L'EXPLOITATION MINÉRALE 1984-1985

Canada

Manitoba

TABLE DES MATIÈRES

Page

I. POINTS PRINCIPAUX DE L'ENTENTE 2

II. DESCRIPTION DES SECTEURS DE L'ENTENTE 2

a. Études géoscientifiques 2

b. Recherche et développement en matière de technologie minière et minérale 2

c. Études de développement 2

d. Information publique, évaluation et administration 2

III. CADRE DE GESTION POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'ENTENTE 2

IV. LIAISON AVEC L'INDUSTRIE 4

V. APERÇU DES ACTIVITÉS DE LA PREMIÈRE ANNÉE 4

a. Sommaire financier 4

b. Secteur A—Activités géoscientifiques 4

c. Secteur B—Recherche et technologie 4

d. Secteur C—Études de développement 6

e. Secteur D—Information, évaluation et administration 6

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET REGIONAL

L'honorable Robert E. J. Layton
Ministre d'État (Mines)

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par la réussite exceptionnelle des activités réalisées dans le cadre de l'entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale, activités qui renforceront toutes, à long terme, l'économie de la province et du pays à mesure que ces efforts commencent à porter leurs fruits.

Les études géophysiques entreprises afin de localiser de nouveaux secteurs pleins de promesse pour l'industrie minérale sont, de par leur nature même, des engagements à long terme. Ces efforts sont non seulement essentiels pour assurer l'avenir de l'industrie minérale, mais de plus, les activités sur le terrain découlant de l'entente devraient susciter des investissements immédiats du secteur privé dans de nouveaux travaux d'exploration dès la publication des résultats.

Les recherches entreprises pour améliorer l'hygiène et la sécurité au travail devraient encore améliorer les conditions de travail de nos mineurs et accroître la productivité. Finalement, la recherche de nouvelles utilisations de nos minéraux devrait contribuer à conserver ces emplois au Canada.

Mon premier souci est toujours bien sûr de trouver de nouvelles façons d'assurer la santé et le dynamisme du secteur minéral de notre économie. Je peux vous assurer que nous étudierons toutes les façons possibles de trouver de nouveaux débouchés, de nouvelles utilisations pour nos produits minéraux, de meilleures façons de les produire et, ce qui est de toute première importance, de nouveaux gisements, ce dont dépendent toutes les autres initiatives.

Je suis heureux de vous faire rapport, en détail, des activités qui ont été entreprises au cours de l'année écoulée en votre nom et avec votre collaboration.

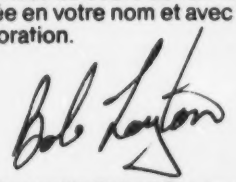

L'honorable Robert E. J. Layton
Ministre d'État (Mines)
Énergie, Mines et Ressources Canada

L'honorable W. Parasiuk
Ministre de l'Énergie et des Mines

En tant que ministre de l'Énergie et des Mines du Manitoba, je suis très heureux de vous faire rapport des activités réalisées au cours de la première année d'exictence de l'entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale 1984-1989.

Dans le cadre de cette entente décisive, 24,7 millions de dollars ont été affectés par les deux paliers de gouvernement afin de renforcer l'industrie minérale du Manitoba en l'aidant à devenir plus sécuritaire, plus efficace, plus productive et plus concurrentielle sur les marchés mondiaux.

L'industrie minérale du Manitoba est extrêmement importante pour l'économie provinciale et c'est sur elle que reposent bon nombre de nos agglomérations. D'importants travaux ont été entrepris au cours de cette première année dans les domaines de l'exploration minérale, de la recherche et du développement de techniques et de l'expansion des marchés. Une base solide a été établie sur laquelle pourront s'appuyer les travaux réalisés à l'avenir.

L'entente sur l'exploitation minérale est un élément important du plan du gouvernement de Manitoba visant à assurer une croissance économique stable et régulière. Elle reflète également une vision globale de l'avenir du Manitoba, avenir dans lequel les agglomérations qui dépendent de l'industrie minérale pourront croître et prospérer.

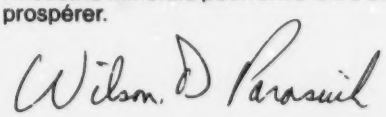

L'honorable Wilson Parasiuk
Ministre
Énergie et Mines Manitoba

I. POINTS PRINCIPAUX DE L'ENTENTE

Le 25 novembre 1983, les cabinets fédéral et provincial approuvaient à la fois l'entente-cadre de développement économique et régional (EDER) et l'entente auxiliaire Canada-Manitoba sur l'exploitation minéral (EEM). L'EEM, ou entente sur l'exploitation minérale, fut officiellement signée le 22 février 1984 par l'honorable Wilson Parasiuk pour le Manitoba, et le 18 avril 1984 par l'honorable W. Rompkey pour le Canada.

En vertu de cette entente quinquennale (1984-1989), les gouvernements fédéral et provincial verseront respectivement 14,8 millions de dollars et 9,9 millions de dollars, soit au total 24,7 millions de dollars.

Les objectifs de l'entente sont les suivants:

(a) accroître les activités d'exploration et de mise en valeur des ressources minérales du Manitoba, conformément à la vaste planification conjointe qu'entreprennent actuellement le Canada et le Manitoba dans le cadre de l'entente de développement économique et régional;

(b) contribuer à mieux évaluer et utiliser les ressources minérales de la province; et

(c) établir un cadre de mise en oeuvre des programmes qui permettra de renforcer et de diversifier le capital-ressources en minéraux de l'économie provinciale.

L'entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale est conçue en vue de recueillir des données, d'analyser, synthétiser et disséminer des informations sur la géologie du Manitoba (particulièrement des districts de Lynn Lake-Ruttan et de Flin Flon-Snow Lake). Elle a également pour but de coordonner les travaux de recherche sur le traitement des minéraux, la technologie métallurgique et les méthodes d'exploitation minière. En outre, l'entente examinera le potentiel découvert à la suite des activités géoscientifiques et technologiques.

II. DESCRIPTION DES SECTEURS DE L'ENTENTE

Les traveaux effectués en vertu de la présente entente le seront dans quatre secteurs. Les programmes fédéraux et provinciaux seront planifiés et coordonnés conjointement par le comité de gestion, mais entièrement exécutés de façon autonome.

a. Études géoscientifiques

Ces travaux permettront de recueillir des données géologiques qui stimuleront l'exploration minérale, alimenteront les activités minières actuelles et diversifieront le capital-ressources en minéraux. Les travaux donneront notamment lieu à des rapports de "dossiers ouverts" contenant des données et des cartes préliminaires, ainsi que des rapports et des cartes techniques complexes contenant des informations recueillies lors des travaux de recherche sur place. On mettra l'accent sur la mise au point et l'application de nouveaux outils et concepts d'exploration, dans le but de rendre l'exploration minérale plus efficace. La Direction des services géologiques du Manitoba et la Commission géologique du Canada réaliseront ces projets.

b. Recherche et développement en matière de technologie minière et minérale

Ce secteur a pour but d'améliorer la sécurité et la productivité dans les mines, d'accroître la récupération des minerais et minéraux et la réduction des émissions des fonderies métallurgiques. La Direction générale des mines de la province et CANMET mettront en évidence les secteurs de préoccupation principaux en conjonction avec l'industrie, et élaboreront et réaliseront les programmes appropriés.

c. Études de développement

Ce secteur permettra de découvrir de nouvelles possibilités de mise en valeur des minéraux à l'aide de certaines études de marché et de faisabilité. Les secteurs de la politique minérale de chaque gouvernement mèneront ces études.

d. Information publique, évaluation et administration

Les activités d'information publique seront planifiées par le comité de gestion, sur les conseils d'un sous-comité fédéral-provincial de l'information publique. Les principes directeurs seront que tous les publics intéressés devraient être tenus au courant et qu'il faudrait signaler équitablement la contribution des deux gouvernements.

Toutes les activités réalisées dans le cadre de l'entente seront contrôlées par des examens semi-annuels et périodiques afin d'assurer une réalisation efficace des programmes.

Le comité de gestion est chargé de l'administration de l'entente, ce qui implique la mise sur pied et la tenue d'un système approprié de dossiers et d'information, y compris une base de données d'évaluation.

III. CADRE DE GESTION POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'ENTENTE

Le comité de gestion de l'entente comprend quatre membres, deux nommés par le ministre fédéral, dont un est désigné en tant que coprésident, et deux nommés par le ministre provincial, dont un est désigné en tant que coprésident. Le comité de gestion est chargé de l'administration générale et de la gestion de l'entente, et est aidé d'un cosecrétaire fédéral et provincial.

Le comité de gestion a formé des sous-comités techniques pour chaque secteur afin de l'aider à la mise en oeuvre et à la réalisation de ses programmes.

Le tableau I est un organigramme du cadre de gestion de l'entente.

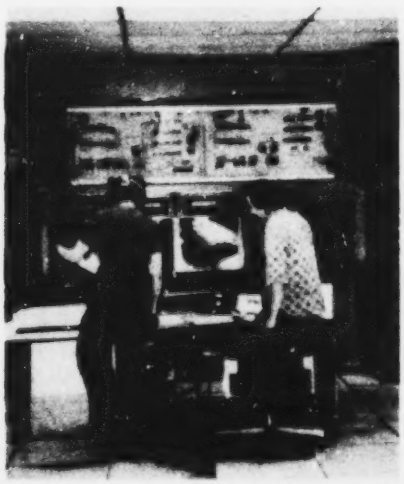

La salle de contrôle à la papeterie Sheritt Gordon de Ruttan près de Leaf Rapids.

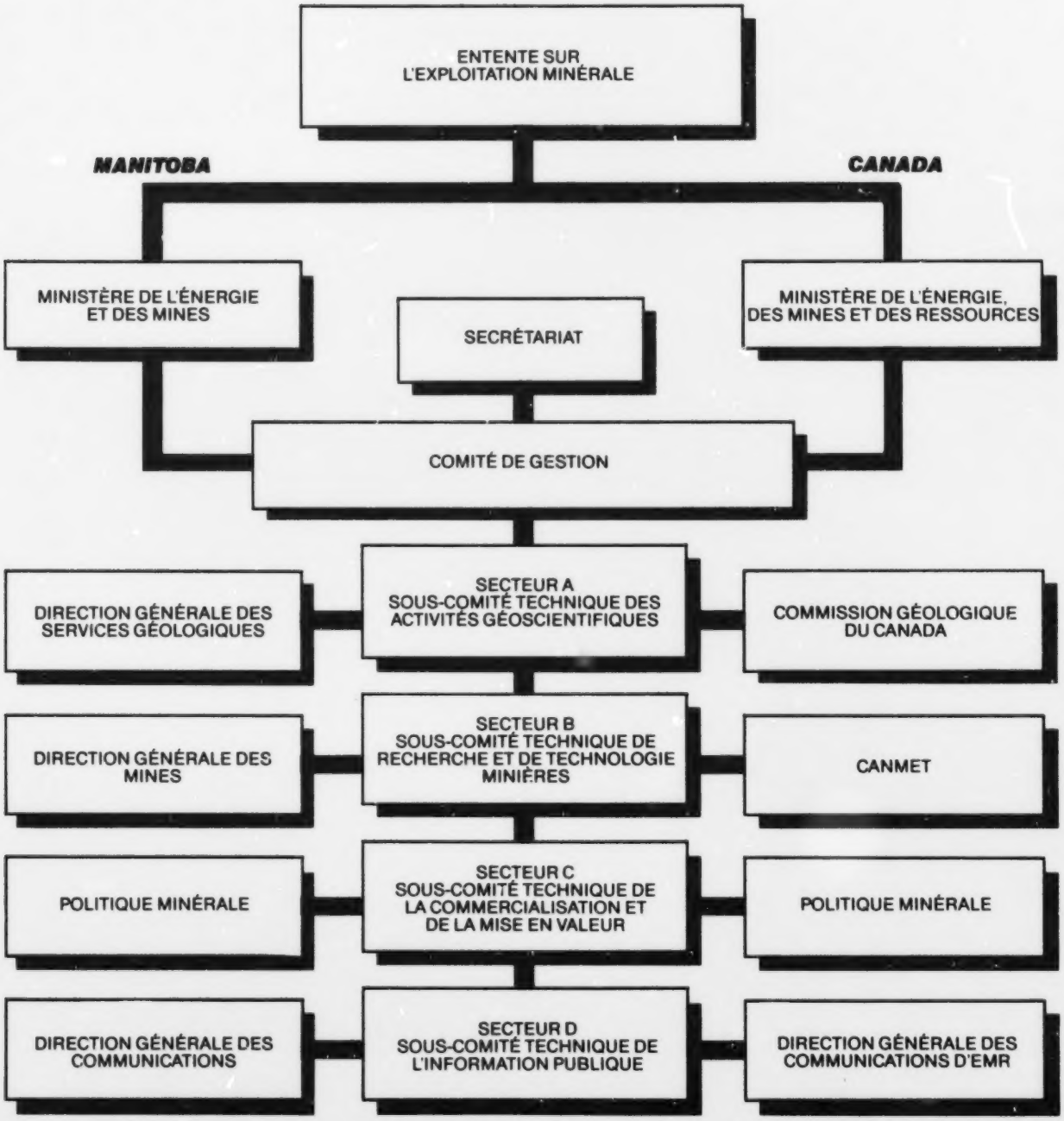
ENTENTE SUR L'EXPLOITATION MINÉRALE
MANITOBA
CANADA
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES
SECRÉTARIAT
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES
COMITÉ DE GESTION
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES GÉOLOGIQUES
SECTEUR A SOUS-COMITÉ TECHNIQUE DES ACTIVITÉS GÉOSCIENTIFIQUES
COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA
DIRECTION GÉNÉRALE DES MINES
SECTEUR B SOUS-COMITÉ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE TECHNOLOGIE MINIÈRES
CANMET
POLITIQUE MINÉRALE
SECTEUR C SOUS-COMITÉ TECHNIQUE DE LA COMMERCIALISATION ET DE LA MISE EN VALEUR
POLITIQUE MINÉRALE
DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS
SECTEUR D SOUS-COMITÉ TECHNIQUE DE L'INFORMATION PUBLIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS D'EMR

TABLEAU I

IV. LIAISON AVEC L'INDUSTRIE

La Manitoba Mining Association et d'autres groupes du secteur privé ont fait des propositions lors des réunions avec les sous-comités techniques et lors de manifestations tels que la "Journée d'accueil" d'Énergie et Mines Manitoba. Des spécialistes techniques des deux ministères fédéral et provincial se sont rendus auprès des compagnies minières du nord du Manitoba qu'ils ont consultées et auxquelles ils ont présenté des exposés. Un comité de liaison de l'exploration minérale formé de représentants de l'industrie a été mis sur pied pour servir d'organisme consultatif technique pendant la durée de l'entente.

V. APERÇU DES ACTIVITÉS DE LA PREMIÈRE ANNÉE

a. Sommaire Financier Dépenses Réelles par Secteur 1984/85

(en milliers de dollars)

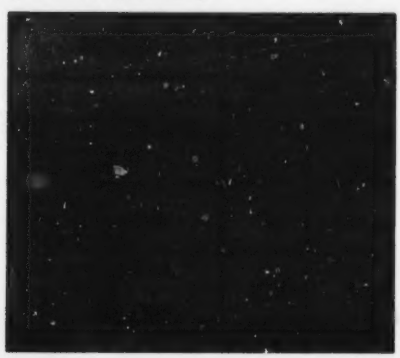

b. Secteur A-Activités Géoscientifiques

Le plan de travail du secteur "A" mis en oeuvre en 1984-1985 porte principalement sur des études géologiques, géophysiques et géochimiques sur le terrain complétées par des travaux d'analyses de laboratoire, d'interprétation et de compilation ainsi que par la publication de rapports, de cartes et de dossiers de données. Le plan de travail fait appel aux connaissances et à la capacité de réalisation des commissions géologiques fédérales et provinciales, qui travaillent en collaboration et en parallèle.

On a principalement réalisé des travaux dans des districts miniers établis, particulièrement ceux dont les réserves s'épuisent, tels que Lynn Lake et Flin Flon. Ces études sont conçues pour recueillir des informations dont pourront immédiatement bénéficier les explorateurs minéraux. Elles examineront les possibilités de diversifier la base minérale tout en explorant de nouvelles possibilités d'exploiter des minéraux traditionnels.

La contribution du Manitoba, par l'entremise de la Direction des services géologiques, a été axée principalement sur l'établissement de cartes géologiques détaillées, la recherche sur les minéraux, des recherches sur la moraine de fonds à des endroits bien précis, l'extraction de carottes de sondage et la compilation de diverses données.

Pour sa part, le Canada contribue aux activités, par l'entremise de la Commission géologique du Canada, en menant principalement des études géologiques des districts minéraux (structure, métamorphisme, géochronologie), des recherches sur les venues et l'origine des dépôts minéraux, surtout l'or, le tungsten, le platine et le chrome, des levés de terrain au gradiomètre aéromagnétique; des études régionales géochimiques des sédiments lacustres et des études permettant de retracer les minéraux glaciaires, ainsi que des recherches sur les terrains de recouvrement glaciaire.

Avant le début des travaux sur place, des séances d'information régionales sur les objectifs des programmes ont eu lieu à Flin Flon et Lynn Lake à l'intention des géologues industriels. Ces réunions ont été complétées de démonstrations sur place. On maintient le dialogue et l'échange d'information avec l'industrie grâce à des publications, à un questionnaire, à des réunions publiques et techniques, en faisant parvenir des plans de travail fédéraux et provinciaux aux représentants de compagnies et par l'entremise du comité de liaison sur l'exploration minérale, qui vient d'être formé. Les résultats des programmes réalisés sur place (soit 47 projets provinciaux et 16 projets fédéraux) ont été rendus publics en novembre 1984, lors de la réunion annuelle de représentants provinciaux et de l'industrie à Winnipeg.

c. Secteur B-Recherche et Technologie

Le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET) et le ministère manitobain de l'Énergie et des Mines sont responsables du secteur de recherche et de technologie de l'entente. Les activités sont groupées en trois programmes:

1. Technologie minière

Au nord-est de Gympsumville, un sondage d'exploration est pratiqué par l'équipe de forage des Services de Géologie.

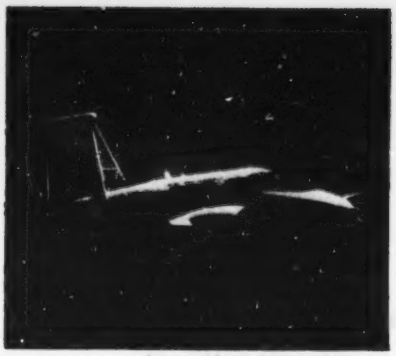

Le système (magnétique) gradiométrique vertical de bord de GSL.

2. Sécurité et productivité dans les mines
3. Technologie du traitement des minéraux

Au cours de 1984-1985, le sous-comité technique a proposé la réalisation par les gouvernements fédéral et provincial de 20 projets dont le coût était estimé s'élever à 7,4 millions de dollars sur cinq ans. Ces projets ont été acceptés par le comité de gestion. Le nombre de projets réalisés par le gouvernement fédéral s'élève à 13: six dans le cadre du programme de sécurité et de productivité dans les mines et sept dans le cadre du programme de technologie du traitement des minéraux. Ces programmes ont été mis sur pied à la suite des discussions approfondies entre des représentants fédéraux, provinciaux et de l'industrie. Pour le moment, des contrats ont été conclus pour sept de ces projets, et l'on procède actuellement à l'évaluation des autres et aux appels d'offres. On prévoit que les dépenses fédérales pour 1985-1986 s'élèveront à 1 654 000 $.

Exploitation d'une carrière de granite dans le sud du Manitoba.

Du côté provincial, suite à l'engagement d'un gestionnaire de projet du secteur B vers la fin de 1984, des travaux de développement ont été entrepris pour deux grands projets provinciaux. Le premier concernait un système informatisé de conception souterraine tandis que le second portait sur le traitement des résidus miniers. Comme certains programmes fédéraux avaient déjà été entrepris qui satisfaisaient aux exigences préliminaires de ces projets, ces derniers ont été restructurés pour les raccorder ensemble, et les dépenses provinciales ont été remises au plan de travail pour 1985-1986.

Les communications avec l'industrie minière ont été accrues par des réunions avec des représentants de la Manitoba Mining Association et des visites sur place du gestionnaire de projet. En outre, l'Université du Manitoba participe à la mise sur pied et à la réalisation des activités du secteur B par le biais de réunions qui ont eu lieu avec les membres appropriés de sa faculté du génie.

Une réunion d'information relative à tous les projets, fédéraux et provinciaux, portant sur la technologie minière et la sécurité et la productivité dans les mines a eu lieu à Thompson (Manitoba), les 24 et 25 juin 1985. Y participaient des représentants des trois secteurs (gouvernements fédéral et provincial et industrie) ainsi que des entrepreneurs. On prévoit une réunion semblable pour l'automne de 1985 pour les projets réalisés dans le cadre du programme de technologie du traitement des minéraux.

d. Secteur C-Études De Développement

Les projets réalisés dans le cadre du secteur C ont pour but de trouver, d'analyser et de recommander de nouvelles possibilités de mise en valeur des ressources minérales. Ils mettront également le doigt sur des problèmes qui entravent la croissance soutenue du secteur minier de l'économie. En 1984-1985, la province a entrepris trois projets du secteur C.

Un projet avait pour but de contrôler et d'analyser la situation économique de l'industrie en difficulté du cuivre et du zinc de la province dans le but de conserver les politiques gouvernementales qui appuient l'industrie. À la fin de l'année, un rapport provisoire avait été rédigé qui traitait des secteurs-clés. Il s'agit notamment de la commercialisation, des réserves, de la viabilité financière des compagnies, des répercussions économiques dans la région, de l'infrastructure, de problèmes d'émissions de gaz carbonique et des possibilités de diversifier.

Une deuxième projet porte sur la préparation d'un dossier d'information détaillé afin de promouvoir le secteur des minéraux industriels du Manitoba. Ce dossier sera distribué aux exploitants actuels et éventuels. Le dossier examine trois produits, pour commencer: la pierre de construction, sable de silice et la pierre à haute teneur en calcaire.

Un troisième projet, réalisé sous contrat par l'Université du Manitoba, consiste en une étude de deux ans visant à surveiller les répercussions économiques et sociales des changements au niveau des activités minières dans la région de Lynn Lake. L'étude servira aux responsables de décisions qui se trouvent devant une situation semblable dans d'autres régions minières de la province.

Le gouvernement fédéral n'a entrepris aucun projet dans le cadre du secteur C en 1984-1985. Les représentants fédéraux réaliseront deux projets en 1985-1986, en collaboration étroite avec la province. Le premier projet visera à promouvoir l'industrie de la pierre de construction du Manitoba. Le deuxième projet sera axé sur le potentiel économique des pegmatites à minéraux multiples du Manitoba.

e. Secteur D-Information Publique, Évaluation et Administration

Au cours de la première année, ce sous-comité s'est principalement consacré à l'élaboration d'un plan d'information publique complet et à longue échéance, à la conception et à la mise en oeuvre d'un programme de symbolisation visuelle, à l'établissement d'une bibliothèque de documents visuels et à la préparation d'une brochure générale d'introduction.

En outre, on a fait des recherches en vue de trouver certaines possibilités d'information publique liées aux activités particulièrement intéressantes réalisées dans le cadre des trois autres secteurs, à l'aide d'outils tels que des manifestations spéciales, des visites de média, des communiqués de presse, des articles vedettes et des brochures sur certains projets importants.

Un communiqué de presse à été publié à la fin de la campagne estivale de 1984, un autre a été rédigé pour le début de la campagne estivale de 1985, et l'on a préparé l'ébauche d'une brochure relative au projet de dépôts de carottes de sondage réalisé dans le cadre du secteur A. On pense également à produire un documentaire vidéo qui retracerait les réalisations de l'entente.

La mine souterraine de Tanco près de Lac du Bonnet extrait présentement du lithium.

Pour tout autre renseignement, prière de s'adresser à:

Karen Ginsberg
Gestionnaire régional
Entente sur les minéraux
Division du développement régional (minéraux)
Politique minérale
Énergie, Mines et Ressources Canada
213, avenue Notre Dame, pièce 1002
Winnipeg (Manitoba)
R3B 1N3
(204) 949-8609 949-8610

Doug Fogwill
Cosecrétaire provincial
Énergie et Mines Manitoba
330, avenue Graham, pièce 555
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4E3
(204) 945-6536